



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 février 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI quatorze février deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 février 2020, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Claude LEROUX à Nicolas BONNET, Nicole PRIEUX à Magali GALLAIS

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

M. Florent NARANJO arrive pendant le discours introductif de M. le Maire.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2.

M. Grégory BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 38 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.

Mme Géraldine BASTIEN quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à M. Jean-Pierre LAVIGNE.

Rapport N° 31
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS / APPEL A PROJET
2020 EN FAVEUR DE LA PROTECTION, DE LA MISE EN VALEUR ET DE LA
TRANSMISSION DU PATRIMOINE LOCAL

Dans le cadre de son projet culturel adopté pour la période 2016-2026, la Ville de Clermont-Ferrand œuvre à la valorisation de son patrimoine, qui constitue un atout et un marqueur fort de son territoire. A ce titre, le programme de valorisation du patrimoine porté par la Ville a été renforcé en vue de recréer du lien entre les monuments, leurs abords et les habitants. L'objectif est de permettre aux Clermontois de s'appropriier ou de redécouvrir les richesses patrimoniales de leur bassin de vie, dans une logique de cohésion sociale et de vivre ensemble.

Marquée par l'incendie ayant ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'année 2019 a mis en lumière le lien inextricable qui unit tout un chacun aux édifices patrimoniaux, témoins séculaires de notre histoire et identité collective.

Dans ce contexte, la Ville de Clermont-Ferrand a souhaité développer une nouvelle approche de découverte et de valorisation du patrimoine local auprès du grand public, notamment celui qui en est le plus éloigné.

Pour ce faire, elle a créé un fonds « découverte du patrimoine local » qui a pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux liés à la pérennité et la transmission du patrimoine ; les Clermontois ayant vocation à être les principaux acteurs en la matière, il est nécessaire de familiariser le plus grand nombre d'entre eux à la valeur des éléments qu'ils souhaitent protéger et transmettre.

Convaincue que l'ensemble des acteurs locaux a un rôle crucial à jouer en la matière, la Ville a décidé de soutenir des initiatives visant à favoriser, dans un cadre interdisciplinaire et novateur, l'appropriation du patrimoine de proximité par le plus grand nombre de Clermontois (thématique n°1), et la découverte des métiers et savoir-faire du patrimoine (thématique n°2) afin de susciter de nouvelles vocations dans ce domaine.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes aux associations retenues dans le cadre de l'appel à projet 2020.

RADIO CAMPUS CLERMONT-FERRAND

Projet : Sonographie – Redécouverte du patrimoine historique clermontois
Projet relevant de la thématique n°1 : Découverte innovante du patrimoine local

L'association Radio Campus poursuit son projet de cartographie sonore du territoire, consistant en la création de pastilles sonores, les sonographies, à télécharger sur le site de la radio ou à écouter in situ au cours d'une balade dans un ou plusieurs quartiers de la ville.

Cette nouvelle balade sonore se déroulera dans le centre de Clermont : départ place de la Victoire, haut de la rue des gras – Cathédrale, place du Mazet, Place de la Poterne – Fontaine d'Amboise, Ancienne Maison d'arrêt, Basilique Notre-Dame-du-Port, place d'Espagne.

Des captations sonores seront réalisées entre janvier et avril 2020 : bruits de lieux clés de la ville, passages explicatifs racontés,...

L'inauguration est prévue en avril ou mai 2020.

Une signalisation indiquera le départ de la balade sonore.

Budget prévisionnel : 2 426 €

Subvention sollicitée : 800 €

Subvention proposée : 800 €

PETIT THÉÂTRE DE VALLIERES

Projet : Balade en fanfare au clair de lune

Projet relevant de la thématique n°1 : Découverte innovante du patrimoine local

Le Petit Théâtre de Vallières souhaite faire découvrir le patrimoine construit du quartier Rabanesse – Salins – Verdun – Vallières à travers une balade accompagnée par la fanfare Banda de Romagnat en partenariat avec la Chorale Arc en ciel, la Compagnie DF, le Théâtre Vice Versa qui proposeront des animations artistiques sur chaque site visité : Tour Rabanesse, Temple protestant, Eglise Jeanne d'Arc, Petit Théâtre de Vallières.

Une sensibilisation au métier de brasseur sera aussi réalisée avec la brasserie du quartier Plan B.

La balade festive se déroulera le samedi 27 juin 2020 de 20h30 à 23h30.

Budget prévisionnel : 4 000 €

Subvention sollicitée : 3 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

ASTU'SCIENCES ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE

Projet : Les apéros du patrimoine

Projet relevant de la thématique n°1 : Découverte innovante du patrimoine local

L'association Astu'sciences a pour objet de développer la culture scientifique et technique auprès du plus grand nombre.

Elle organisera un évènement intitulé « Les apéros du patrimoine » pour valoriser le patrimoine gastronomique clermontois et la recherche scientifique locale.

Un producteur local présentera des produits, leur histoire et leur processus de fabrication, tandis qu'un chercheur fera découvrir au public ses travaux de recherche autour du produit en question.

Les produits qui pourraient être mis en valeur seraient la bière biologique artisanale, le vin, le fromage et le miel. L'objectif est de mettre en avant l'Auvergne comme terre de fromages, terre viticole, mais aussi un territoire où se sont installées une trentaine de micro brasseries.

Les événements gratuits se dérouleraient en soirée en avril 2020 dans les lieux de fabrication des produits (à Clermont : Plan B, Labo de l'Empire du malt, Caves de Grandseigne et sur des communes de la Métropole : Dischamp à Sayat, Soron à Aubière, Domaine Rougeyron à Châteaugay, Butimiel à Cournon, Les ruchers de Chanonat...), et le public serait invité à une dégustation et à un échange avec les intervenants.

Des captations sonores des présentations réalisées par les producteurs et les chercheurs seront faites pour permettre une diffusion ultérieure sur Radio Campus.

Le projet est construit en partenariat avec Radio Campus et Doct'Auvergne, association regroupant les jeunes chercheurs d'Auvergne pour diffuser la culture scientifique et favoriser l'accès à la science au plus grand nombre.

Budget prévisionnel : 2 872 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention proposée : 1 200 €

COMPAGNIE JAÏS

Projet : Vivre Clermont en mouvement
Projet relevant de la thématique n°1 : Découverte innovante du patrimoine local

Installée à Issoire, la compagnie JAÏS proposera une visite dansée participative du quartier historique de la ville : Place de la Victoire, Fontaine d'Amboise, Basilique Notre-Dame-du-Port, Maison du Bon Pasteur, rue Pascal.

Une guide conférencière (Les Catherines) accompagnera les participants, ainsi qu'un musicien. L'objectif du projet est de faire ressentir le patrimoine et de tisser des liens entre les visiteurs et habitants invités à investir la ville différemment.

Sept visites seront programmées de mai à novembre 2020, notamment lors des Journées Européennes du Patrimoine.

Budget prévisionnel : 12 750 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

CENTRE CULTUREL JULES-ISAAC

Projet : Parcours urbain, laïcité et fait religieux à Clermont-Ferrand – La découverte des trois religions monothéistes par les collégiens et les lycéens.

Projet relevant de la thématique n°2 : Sensibilisation aux métiers d'art et du patrimoine

Le Centre Culturel Jules-Isaac est installé depuis 2013 dans l'ancienne synagogue Beit Yacov située au 20 rue des Quatre Passeports.

Édifice classé construit dans les années 1860, il fait l'objet d'importants travaux de restauration conduit par l'entreprise Louis Geneste à partir de 2003 et est devenu un Espace culturel et pédagogique en 2013, pour proposer tout au long de l'année des conférences, activités pédagogiques, expositions, concerts,... autour des thématiques mémoire, citoyenneté, art et culture.

L'association souhaite accueillir dans le cadre de ce dispositif des collégiens et lycéens autour d'un parcours « Parcours urbain, laïcité et fait religieux à Clermont-Ferrand » qui entend apporter une réflexion sur la place du fait religieux dans une société laïque et républicaine.

Budget prévisionnel : 75 000 €
Subvention sollicitée : 15 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

LES ARTS EN BALADE – LA MANIFESTATION

Projet : Les résidences en balade
Projet relevant de la thématique n°1 : Découverte innovante du patrimoine local

Dans le cadre de l'édition 2020 des Arts en balade, du 15 au 17 mai prochains, des résidences d'artistes rémunérées seront proposées dans trois lieux : Michel Trotta à l'hôtel littéraire Alexandre Vialatte, Andrea D'Amario dans la résidence de la Visitation et Helene Caiazza au belvédère de Notre-Dame-du-Port.

Un parcours de visite spécifique, mêlant patrimoine et art contemporain, confié à un guide-conférencier, sera proposé au public pendant le week-end des Arts en balade.

Budget prévisionnel : 12 000 €
Subvention sollicitée : 6 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

BRILLE ET CULTURE (B&C)

Projet : Le Massif Central pour tous
Projet relevant de la thématique n°1 : Découverte innovante du patrimoine local

L'association Braille et Culture développe des projets en faveur de l'accessibilité des personnes en situation de handicap visuel à la culture.

Elle envisage de créer un parcours de visite du centre historique de Clermont-Ferrand adapté aux publics en situation de handicap visuel, auditif et mental.

Les lieux envisagés seraient : la Place de la Victoire, Fontaine d'Urbain II, Cathédrale, Hôtel de Ville, Fontaine d'Amboise, rue du Port, rue Pascal, Fontaine du Terrail, rue Abbé Girard, Place Royale.

Le parcours de visite en direction des personnes en situation de handicap visuel s'appuiera sur deux types de support : une audio description et des livrets de visite en relief et couleurs contrastées.

La médiation sur le champ du handicap auditif prendra la forme de contenus traduits en langue des signes française téléchargeable sur smartphone ou sur tablette tactile.

Les supports de médiation en direction des personnes en situation de handicap mental seront sous la forme de livrets de visite « Facile à lire et à comprendre » accompagnés de plan du site adapté.

En complément l'association proposera aux personnels de Clermont Auvergne Tourisme une formation pour accompagner les visiteurs en situation de handicap.

Budget prévisionnel : 19 620 €

Subvention sollicitée : 5 281 €

Subvention proposée : 5 200 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 28 FEV. 2020

Le Maire,


Olivier BIANCHI

